PUBLICATION 482 PUBLIÉ EN DÉCEMBRE 1941
BULLETIN AGRICOLE 2 PREMIÈRE IMPRESSION
MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE, CANADA

TYPES DE VOLAILLES

POUR LA

PRODUCTION DE LA CHAIR

Publié par ordre de l'Hon. James G. Gardiner, Ministre de l'Agriculture,
Ottawa, Canada

2:41

630.4
C212
P 482
1941
fr.
c.3

NOTE: Ce bulletin est l'œuvre du Comité fédéral des volailles de consommation. Il a été préparé par un sous-comité, composé de M. George Robertson, aviculteur du Dominion, ferme expérimentale centrale, Ottawa, du professeur W. A. Maw, professeur adjoint et chef du service de l'aviculture, Collège Macdonald, Qué., et de M. W. A. Brown, chef des Services des volailles, Division de l'industrie animale, Ottawa. Le Comité est heureux de reconnaître l'aide que lui ont rendue dans ce travail, les agents fédéraux et provinciaux des différentes provinces, aux conférences tenues cet été. Il désire également reconnaître la part prise par M. W. A. Garland, du Bureau de Publicité et d'Extension, à la préparation des illustrations.

Version française
par C. E. Mortureux, B.S.A.

Types de volailles à élever pour la production de la chair

AVANT-PROPOS

L'amélioration de la qualité des volailles de consommation est, depuis quelque temps, une question à l'ordre du jour, car on s'était rendu compte qu'il y avait beaucoup à faire sous ce rapport; la marche suivie pour obtenir cette amélioration est présentée ici pour la gouverne des inspecteurs et des propriétaires de basses-cours.

La conformation ou le type du corps est l'objet principal de l'attention, mais les éleveurs ne doivent pas oublier que la bonne conformation n'est pas tout; la bonne alimentation et les bons soins sont également nécessaires pour obtenir ce fini et cette chair tendre recherchés dans les meilleures catégories de volailles de consommation.

Les mesures exposées dans ce feuillet ont été incorporées, au cours de l'année dernière, dans les programmes nationaux d'élevage avicole, pour se conformer au programme national d'élevage publié en août 1934.

La sélection améliorante nécessaire pour obtenir ce résultat peut aujourd'hui être rapidement mise en œuvre sur tous les points du Canada, grâce au régime de basses-cours approuvées, récemment adopté, qui met à la disposition des couvoirs et des aviculteurs en général une source d'œufs de bonne souche, et à la sélection systématique dont ces basses-cours sont l'objet par les différents services d'inspection avicole.

La prime que les grands marchés sont tout disposés à payer pour les volailles bien finies, bien en chair, devrait encourager les aviculteurs en général à donner une attention toute spéciale au bon type de consommation dans le choix de leurs sujets reproducteurs. C'est pour eux une question de bénéfice qui en vaut amplement la peine.

TENDANCE DE CES DERNIÈRES ANNÉES

Avant 1910 l'élevage des volailles au Canada visait au développement de sujets à deux fins, c'est-à-dire bons pour la production des œufs aussi bien que de la chair; aucune tentative réellement sérieuse n'avait été faite pour développer spécialement l'une ou l'autre de ces aptitudes.

La généralisation de l'emploi du nid-trappe vers 1910 marque le commencement d'efforts bien dirigés pour obtenir la plus forte ponte possible, et beaucoup de poules qui auraient été réformées sous l'ancien système d'élevage furent employées pour la reproduction, uniquement parce qu'elles pondaient bien. Il résulta de cette sélection beaucoup d'oiseaux à corps profond, à côtés plats et à bréchet (os de poitrine) très saillant. Ces oiseaux ne portent peut-être pas beaucoup moins de chair que les sujets à poitrine mieux arrondie, mais ils sont loin de présenter, après troussage ou habillage, un aspect aussi attrayant que ces derniers. D'ailleurs on a constaté, en ces derniers temps, par l'examen d'un grand nombre d'oiseaux appartenant à ces espèces bonnes pondeuses que ce type n'est pas le seul qui produise beaucoup d'œufs. Il est des volailles à forte production qui présentent également un bon type de consommation; beaucoup d'entre elles ont aussi une solide constitution et une vigueur que l'on ne trouve pas dans les types moins robustes.

Tous les aviculteurs savent que des poulettes ne peuvent continuer à pondre abondamment qu'à condition d'être en bon état de chair. Il ne suffit pas qu'elles aient un développement raisonnable de muscles et de chair, il faut aussi qu'elles portent une bonne couche de graisse et que leur chair soit tendre et souple. En d'autres termes, l'une des meilleures indications d'une ponte abondante et régulière est un bon état physique, accompagné d'une couche abondante de graisse dans les tissus. Toutefois, les éleveurs qui désirent maintenir leur ponte à un haut niveau feront bien de ne pas aller trop loin dans la direction du type à viande. Tous les experts s'accordent à dire qu'il y a un bon type moyen, que l'on peut utiliser d'une façon efficace pour les deux fins.

APPRÉCIATION DE L'APTITUDE À LA PRODUCTION DE LA CHAIR

Les figures suivantes, accompagnées d'un texte explicatif, font voir le type désirable d'oiseaux pour la consommation.

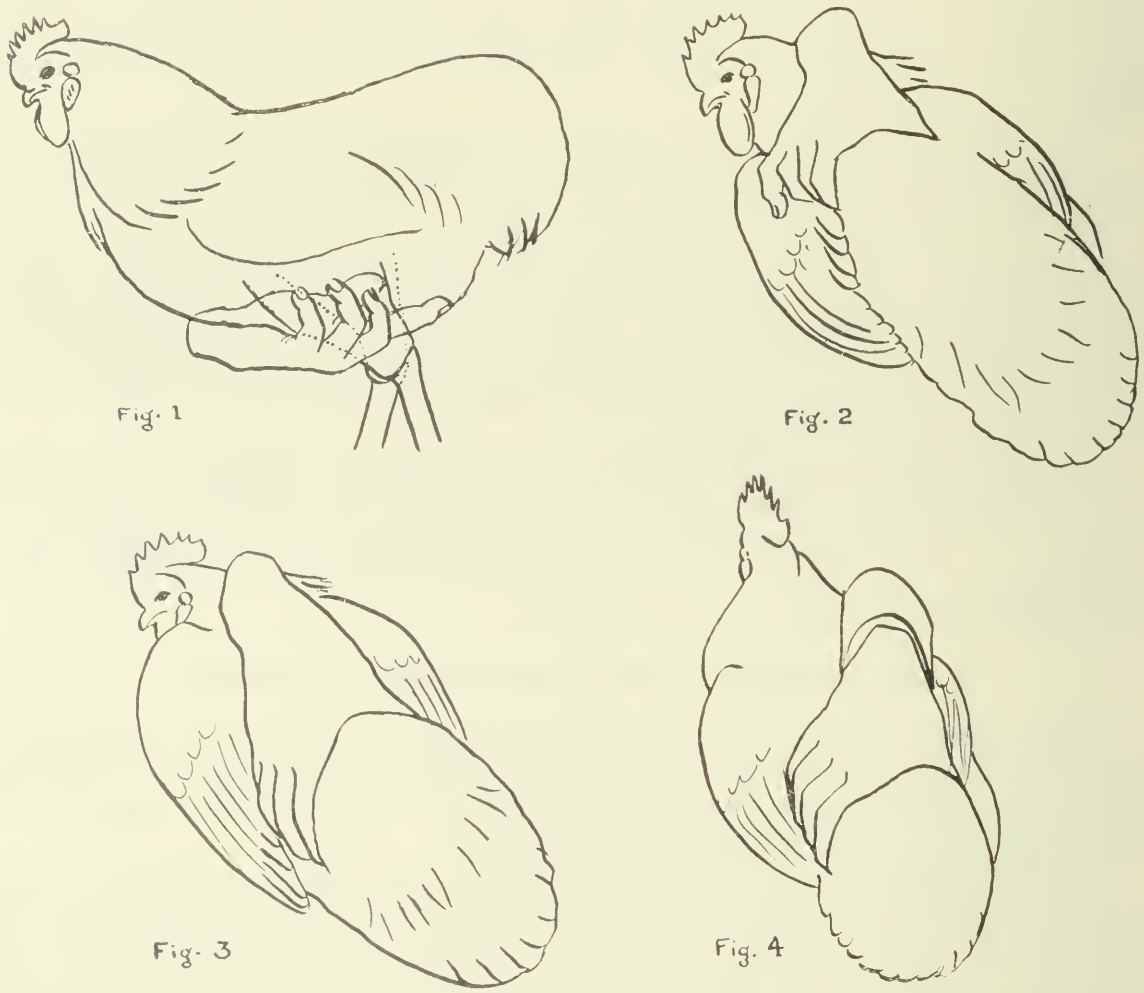

PLANCHE I

La figure 1 montre le bon moyen de tenir un oiseau. Saisissez l'oiseau par une aile dans la boîte ou la cage, puis glissez l'autre main sous le corps, en mettant l'index sous les pattes, les autres doigts autour d'une cuisse et le pouce autour de l'autre, pour que le corps de l'oiseau repose sur la paume de la main. Soulevé de cette façon, l'oiseau est tout à fait à l'aise. S'il se débattait on pourrait tenir les cuisses bien serrées et l'oiseau serait ainsi solidement maintenu. Toutes les parties de l'oiseau—tête, dos, ailes, cuisses, poitrine et corps,—peuvent alors être examinées aisément et rapidement et l'oiseau peut être transféré

facilement de la paume d'une main à la paume de l'autre. On l'examine d'abord pour les défauts ou disqualifications qu'il peut présenter, puis pour l'adaptation générale quant à la race, la variété et l'aptitude physique.

La figure 2 montre la première mesure à prendre pour déterminer l'aptitude à produire de la chair, c'est le tour de poitrine. Cette mesure est prise immédiatement derrière les épaules. On passe ensuite doucement la main le long du dos, à partir des épaules jusqu'à la croupe, et l'on note la largeur relative aux différents points, l'arqûre des côtes et la largeur de la croupe.

Figure 3, mesure de l'arqûre des côtes.

Figure 4, mesure de la largeur de la croupe.

Il est essentiel que les sujets aient un bon tour de poitrine, des côtes bien arquées et une large croupe.

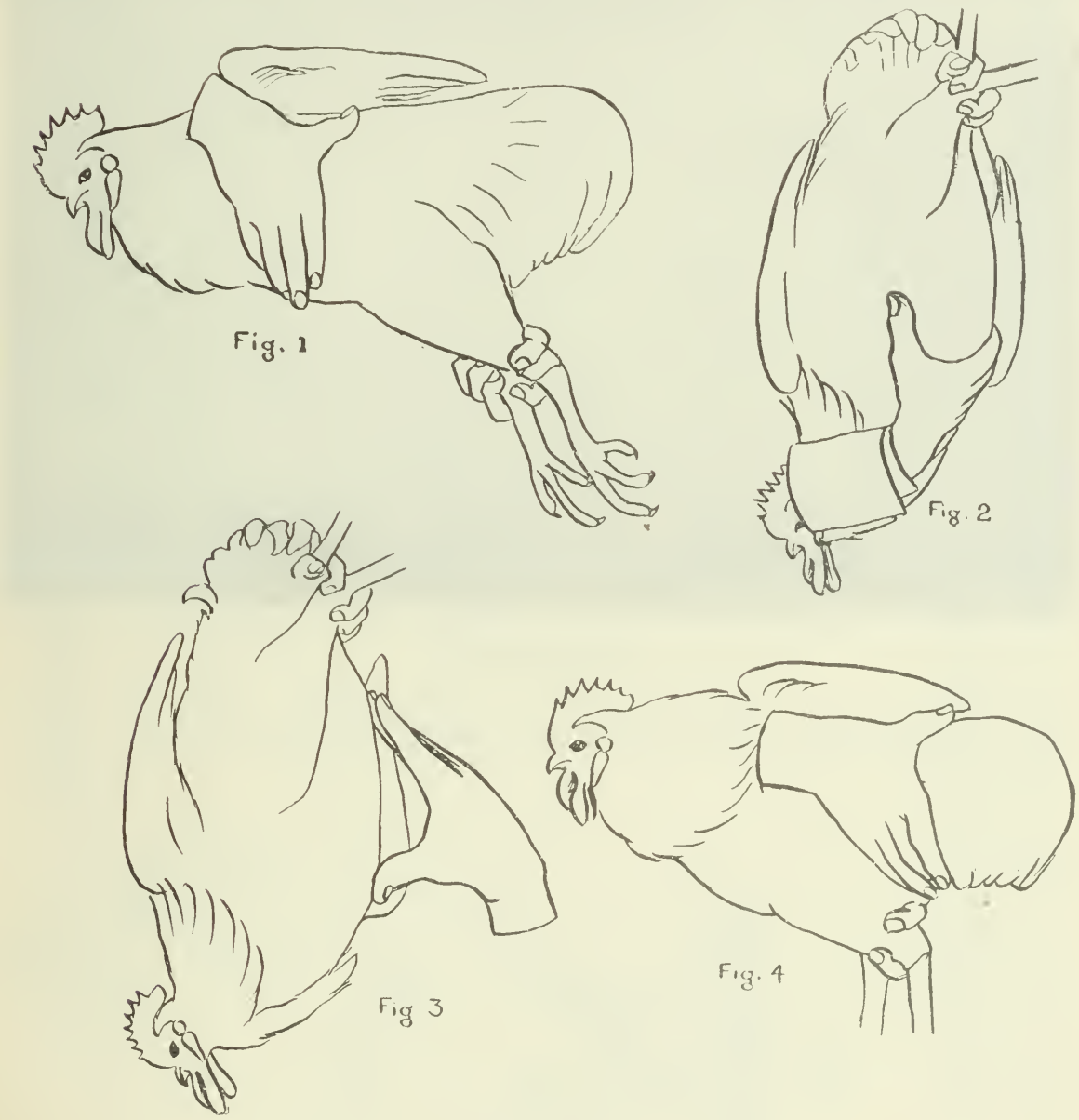

PLANCHE II

La figure 1 montre comment on mesure la profondeur du corps à partir d'un point derrière les épaules jusqu'à la pointe du bréchet. Cette profondeur ne doit pas être causée par un développement exagéré du bréchet. Une bonne partie de la profondeur excessive présentée par certains sujets est due à un bréchet d'une profondeur anormale, qui n'ajoute rien à la capacité du corps et qui concourt, plus que toute autre chose, à faire mettre tant d'oiseaux dans les catégories inférieures.

La figure 2 montre une poitrine bombée et bien pleine. Il y a deux mesures qui permettent d'apprécier cet état; la première par la largeur de la poitrine aux épaules, la deuxième par l'épaisseur à la pointe du bréchet.

La figure 3 montre le moyen de mesurer la longueur du bréchet. Un bréchet de moyen à long est préférable.

La figure 4 montre le moyen de mesurer la profondeur de l'abdomen. La profondeur de l'abdomen doit être telle qu'elle donne à l'oiseau un aspect rectangulaire lorsqu'on examine le corps de côté.

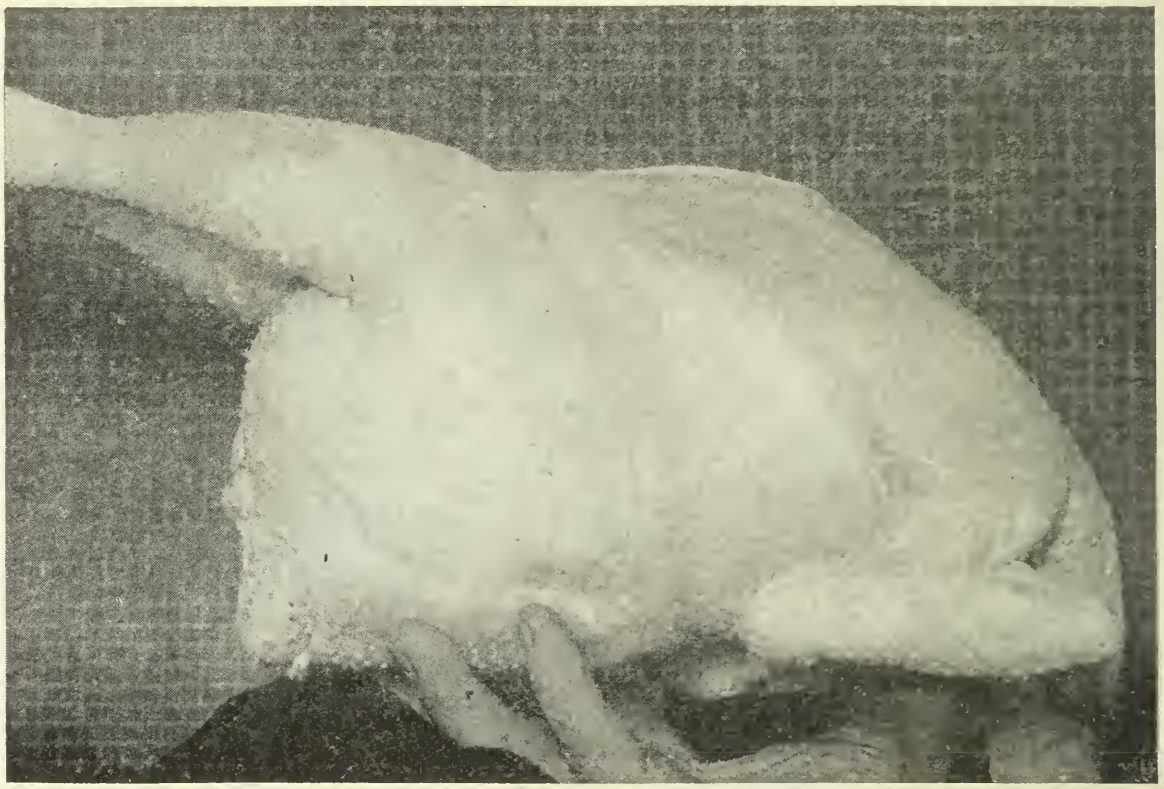

Planche III

Photographie d'un oiseau montrant un bréchet d'une bonne longueur.

CONTRASTES DE TYPES DU CORPS

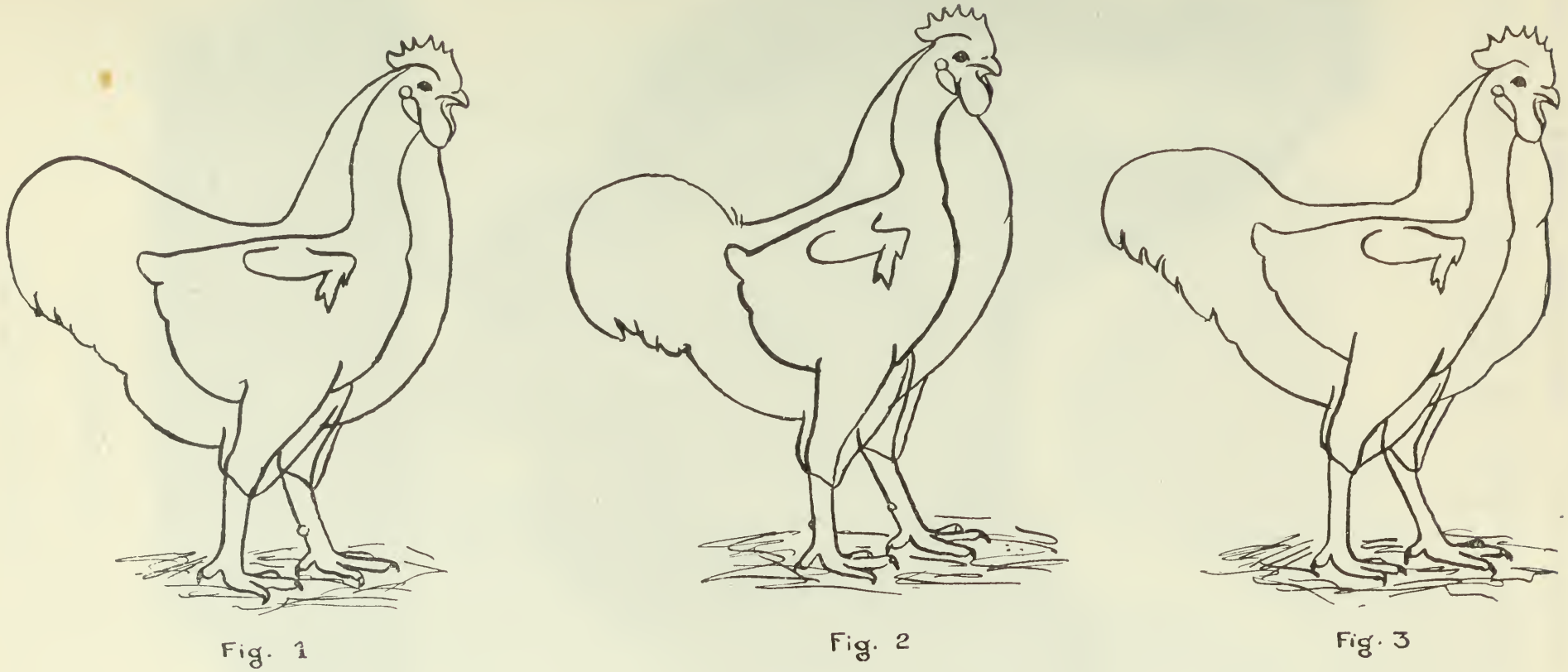

PLANCHE IV

La figure 1 montre la conformation idéale du corps pour la production de la chair. La pointe du bréchet est bien portée en avant et par sa direction générale, le bréchet est parallèle au dos à un degré remarquable.

La figure 2 montre un type intermédiaire dans lequel les pattes sont trop reculées. Il en résulte un port droit.

La figure 3 est un pauvre type — bréchet profond, côtés plats, abdomen trop peu profond.

LE TYPE À CHAIR VU À TRAVERS L'OISEAU VIVANT

Dans les illustrations suivantes des quatre races principales nous avons cherché à indiquer le rapport entre la conformation désirée et le profil de l'oiseau vivant.

PLANCHE V

Sujet Plymouth Rock barré

PLANCHE VI

Sujet Wyandotte blanc

Planche VII

Sujet Rouge de Rhode Island

Planche VIII

Sujet Leghorn blanc

CAL/BCA OTTAWA K1A 0C5
3 9073 00200305 3

TEXTURE DE LA PEAU

La fine texture de la peau, de la crête, et des barbillons, l'état lisse des écailles sur les tarses (pattes) et les doigts indiquent une viande d'une texture fine. Une peau et des écailles grossières indiquent une viande d'une texture grossière.

OSSATURE

Les os doivent être durs et assez solides pour la taille de l'oiseau. Les écailles lisses indiquent la qualité des os. Les os grossiers, très lourds, ne sont pas à désirer. Les os grossiers s'associent fréquemment à une tête grossière, lourde, et qui doit être évitée car elle dénote généralement une pauvre aptitude à la ponte.

PLUMAGE

Un plumage précoce et uniforme chez les poussins indique un développement précoce du corps.

TAILLE

Il faut avoir soin de maintenir le poids type pour la race.

Ottawa: Edmond Cloutier, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1941.